Les Pavillons infos

www.les-pavillons-sous-bois.fr

N°117
Décembre 2019

Joyeuses Fêtes

CIRQUE
D'HIVER
Nouveau Spectacle
Bouglione
DÉFI
WWW.CIRQUEDHIVER.COM
01 47 00 28 81
RTL 9
AIR FOR KIDS
CitizenKid
COM' PROD
BOUGLIONE
BilletRéduc
Le Parisien
RMC
INFO TALK SPORT

sommaire

ÉDITO Page **5**

ACTUALITÉS page **6**
- Travaux
- Sécurité
- Inscriptions école maternelle
- Recensement
- Environnement
- Nouveaux commerçants
- Animations de Noël

ÉCHOS page **14**
- Le Patio
- Médailles du travail
- Noces d'or
- Dictée
- Réunions de quartier
- Conseil Municipal
- Commémorations

CULTURE page **18**

ASSOCIATIONS page **24**

SPORT page **28**

EXPRESSION POLITIQUE page **32**

INFOS PRATIQUES page **33**

INFOS SERVICES page **34**

Couverture :
Joyeuses Fêtes

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1er Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER	2ème Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL	3ème Adjoint au Maire, délégué à la Voirie
Sophie DUBOSC	4ème Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA	5ème Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER	6ème Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE	7ème Adjoint au Maire, délégué aux Finances
Martine CUMIN	8ème Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN	9ème Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Geneviève SIMONET	10ème Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication
Jacqueline DURAND	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante
Sabrina ASSAYAG	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Philippe BOUTIGNY	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Votre député de la 10ème circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 76 61 08 44

Allô Madame le Maire Conseillère Départementale

01 48 02 75 94
en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 **(sauf au mois d'août)**

Communication en mairie

- **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis pairs) pour le service Population - Etat-civil.
- **Par courrier à :** Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- **Consultez également le site Internet de la Ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N°117 décembre 2019. En supplément au magazine Le Guide Municipal annuel 2020
- Directrice de la publication : Katia COPPI
- Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy Tél. : 01 48 02 75 81
- Infographie : Public Imprim Tél. : 01 48 20 69 47
- Impression : imprimerie RAS Tél. : 01 39 33 01 01

ETS MANGERET SARL 01 48 48 32 68

ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

FOUCAULT

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

POUR VOS INSERTIONS DANS LES PUBLICATIONS MUNICIPALES CONTACTEZ LE SERVICE RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE :

01 48 02 75 81

Le code électoral réglemente la communication des collectivités locales à l'approche d'une élection.
L'éditorial du Maire ne semble pas tomber sous le coup de ces dispositions, dans la mesure où il traite de l'actualité municipale, sans polémique ni esprit partisan.
Cependant, la jurisprudence n'est pas définie d'une manière claire sur le sujet.
Dans l'incertitude de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas, la rédaction a décidé de suspendre la publication de l'éditorial dans le magazine de la Ville jusqu'aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Travaux dans la Ville

Voirie

Avenue de Chanzy :
6 bornes ont été renouvelées pour assurer l'approvisionnement en électricité des commerçants du marché.

Bulle de tennis :
L'éclairage a été remplacé par un système de type LED. Budget 47 000 €.

Boulevard Pasteur :
Des modules LED viendront se substituer, d'ici la fin de l'année, aux éclairages dans les candélabres de style, afin de réduire le taux de pannes et de diminuer la consommation en énergie. Budget : 58 500 €.

Allée Thiesset et rond point Schuman :
Dans le cadre de la lutte contre les pannes d'éclairage, 2 armoires seront remplacées.

Boulevard de Paris/allée d'Athènes :
8 candélabres ont été changés.

8 caissons piétons sonores PMR ont été installés dans différents secteurs de la Ville pour un budget total de 38 000 €.

Réfection des trottoirs :
Le programme de fin d'année prévoit des interventions, allée Félix-Faure, impasse Micheline, allée Jean-Baptiste-Clément, allée Marie-Louise et Micheline. Budget : 180 000 €.

Comme chaque année, une campagne de rebouchage de nids de poule sera effectuée. •

Piste d'athlétisme

Des travaux supplémentaires de renforcement de structure ont été nécessaires et ont retardé le calendrier des interventions. Afin de permettre l'utilisation de la piste, par les sportifs, le planning a été réaménagé :

En septembre et octobre : réfection de la couche de fondation et de roulement.

Mi-octobre : réalisation des caniveaux et des systèmes de drainage.

Début novembre : pose des clôtures, portails et portillons de la piste. Fin de la couche de roulement et traçage des couloirs du sol.

Mi-novembre : réception partielle des travaux, hors mise en œuvre de la couche de résine.

Vacances de printemps : complément d'enrobé et finition sur les aires consacrées au lancer de poids.

Été 2020 : réalisation de la couche finale de la résine sur la piste. •

Fibre optique – déploiement

Communiqué de SFR FTTH

SFR FTTH a été missionné par l'État pour déployer le réseau Très Haut Débit en fibres optiques aux Pavillons-sous-Bois. Ce réseau neutre est ouvert à tous les opérateurs FIBRE pour permettre à chacun de choisir librement son fournisseur d'accès.

SFR s'est engagé à couvrir toute la Ville et à raccorder GRATUITEMENT tous les immeubles qui en font la demande. Le raccordement doit être autorisé par le propriétaire ou le syndic des copropriétaires de l'immeuble. •

Pour permettre de lui adresser une proposition de raccordement, SFR-FTTH vous remercie de communiquer les coordonnées de votre bailleur ou du syndic de votre immeuble à leur représentant :
Courriel : conventionnements@icart-france.com
Tél. : 07 61 78 02 26
Partenaire dûment mandaté

>> **PAGE 6** Décembre 2019

Pavillon de Garde

Le Pavillon de Garde nord a été restauré en 1998 mais, très rapidement, la Ville a constaté des malfaçons et des vices-cachés qui n'ont cessé de s'accentuer au fil du temps.

Après plusieurs années de procédures judiciaires, des travaux vont débuter au cours du premier trimestre 2020.

Le coût de la maîtrise d'œuvre est estimé à 37 200 € HT et celui des travaux à 522 000 € HT.

Pour financer cette rénovation, la Ville a sollicité des subventions auprès de la DRAC et de la Région pour un montant total maximum de 250 000 € HT. •

Transports

T Zen 3

Le T Zen 3 est un projet de transports en commun en site propre qui empruntera, sur près de 10 km, le tracé actuel de la ligne 147 entre l'Église de Pantin et la Gare de Gargan aux Pavillons-sous-Bois.

La réalisation du T Zen3 s'accompagnera également de la **requalification de l'ex-RN 3** et de réaménagements urbains.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à environ 200 millions d'euros pour les infrastructures (voiries, aménagements urbains, stations, adaptation et équipement du Centre bus des Pavillons-sous-Bois).

Le T Zen représente un budget important car il induit une requalification de façade à façade de l'ensemble de la voirie départementale.

Plusieurs opérations au sein de ce projet ont un coût important :

- Démolition de l'autopont de Bondy – 20 millions d'euros
- Déplacement de la bretelle d'autoroute de Bondy – 17 millions d'euros
- Comblement des souterrains de Bobigny la Folie et de Pantin.

Aujourd'hui, le budget consacré à la création du transport est bouclé mais des incertitudes demeurent sur le financement des aménagements urbains. Les partenaires du projet ont toutefois annoncé que cela n'empêcherait pas les travaux de débuter. La première étape sera consacrée aux dévoiements des réseaux.

Débranchement du T4

Les travaux du débranchement du T4 vers Clichy-Montfermeil se terminent. La nouvelle ligne sera inaugurée le samedi 14 décembre 2019 et des animations seront organisées par Ile-de-France Mobilité, l'après-midi aux Pavillons-sous-Bois, au niveau de la gare de Gargan. •

Sécurité

Les trottinettes électriques entrent au Code de la route

Selon la nouvelle réglementation, les conducteurs d'EDP (Engins de Déplacement Personnels) motorisés doivent :

- être âgés d'au moins 12 ans ;
- ne pas transporter un autre passager ;
- ne pas circuler sur le trottoir (sauf si les maires l'autorisent) ;
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25 km/h.

En agglomération, ils doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a (à défaut, ils peuvent circuler sur les routes où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h mais aussi sur les aires piétonnes à condition de circuler à une allure modérée et de ne pas gêner les piétons).

Quant au stationnement sur un trottoir, il n'est possible que si les EDP ne gênent pas la circulation des piétons (le maire pouvant néanmoins décider de l'interdire).

Équipements

- Les utilisateurs de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque (comme en vélo).
- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, il est nécessaire de porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard,…).
- Les EDP motorisés doivent être équipés : de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptres), de frein et d'un avertisseur sonore.
- Il est interdit de circuler avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h. •

Sanctions

- **Si vous ne respectez pas les règles de circulation :** 35 euros d'amende (2ème classe)
- **Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé :** 135 euros d'amende (4ème classe)
- **Si vous roulez à plus de 25 km/h :** 1 500 euros d'amende (5ème classe)

Opérations de contrôle

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances occasionnées par les établissements de type bar à chicha, plusieurs services de police et d'État ont mené une opération conjointe, courant octobre, pour contrôler ces structures.
Chacun des services concernés a ensuite rendu compte aux autorités dont ils dépendent pour la suite des procédures. •

Infractions économiques

Les infractions, de type économique ou financière, sont en augmentation, aussi, nous vous invitons à redoubler de vigilance.

Envoi d'argent

La victime est manipulée afin d'envoyer de l'argent pour venir en aide à un proche en situation d'urgence. Le mail de ce proche a été piraté par l'escroc qui envoie un message indiquant être dans une situation critique à l'étranger, injoignable par téléphone, et qu'il a besoin très rapidement d'argent par le biais d'un virement.

Conseil : essayer de contacter par téléphone l'ami qui vous a envoyé ce mail, vous verrez qu'il vous dira qu'il n'est au courant de rien et que tout va très bien.

Fausses annonces en ligne

Vous répondez à une annonce pour l'achat ou le don d'un bien spécifique (notamment d'un animal de compagnie) et le vendeur, sous prétexte de taxes imprévues ou de droits de douanes à payer, vous demande de lui transférer de l'argent, par mandat ou virement, afin de vous faire parvenir votre achat. Le bien (ou le petit chaton) n'a, en fait, jamais existé, il s'agit d'une escroquerie.

Escroquerie à l'embauche

La victime répond à une annonce fictive pour laquelle elle sera embauchée et recevra un faux chèque concernant des dépenses professionnelles connexes (achat de matériel, de tenues de travail…). Le montant de ce chèque dépassant les dépenses de la victime, cette dernière rembourse la différence par virement. Quelques jours plus tard le chèque est refusé par la banque (sans provision ou volé) et la victime est responsable du montant total. •

Conseil : aucun employeur sérieux ne proposera ce type de fonctionnement. Assurez-vous d'attendre plusieurs jours après l'encaissement d'un chèque provenant d'une personne inconnue avant de dépenser l'argent.

Scolarité

Les cantines scolaires doivent désormais servir un repas végétarien par semaine

C'est l'une des premières mesures de la loi Egalim à entrer en vigueur pour les collectivités : depuis le 1er novembre 2019, et pour une durée de deux ans, les services de la restauration scolaire devront servir aux enfants au moins un repas végétarien par semaine, sans viande, poisson, crustacés ou fruits de mer.

Campagne d'inscription pour les enfants nés en 2017

Votre enfant est né en 2017 ? Pensez, dès maintenant, à faire son inscription pour la rentrée scolaire en septembre 2020 !

La Direction de l'Enseignement enregistre, dès à présent et jusqu'au 31 janvier 2020, les inscriptions afin d'établir rapidement les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine.

Documents à fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.
- En cas de divorce, le jugement indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de sa garde.
- Un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'eau, de gaz ou d'électricité) au nom du ou des parents. En cas d'hébergement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, la photocopie de son justificatif de domicile (de moins de 3 mois) ainsi que deux documents au nom de l'hébergé à l'adresse indiquée.
- Carnet de santé de l'enfant.
- Numéro de sécurité sociale sous lequel l'enfant est inscrit.

Direction de l'Enseignement
Tél. : 01 48 02 75 30/31/26

Accueil du public fermé le lundi matin et le 2ème lundi de chaque mois toute la journée. •

SÉJOUR D'HIVER 2020

La ville des Pavillons-sous-Bois organise un séjour ski (ski alpin, activités de montagne) pour les enfants de 6 à 14 ans, pendant les vacances d'hiver, du samedi 8 au samedi 15 février 2020 à la montagne (Transport SNCF/autocars).

Au programme :
Ski alpin, luges, sorties au village et veillées

Le nombre de places étant limité, **les pré-inscriptions seront enregistrées dès le mercredi 11 décembre à 9 h**. Séjour réservé aux Pavillonnais. Les enfants n'ayant pas pu participer au séjour hiver 2019 seront prioritaires.

Calculez le coût du séjour depuis le site Internet de la Ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr

Contact :
Service Enseignement-Jeunesse
Bureau n° 7-Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 97

Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Pour y participer, si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez effectuer vos démarches **au plus tard le 7 février 2020.**

Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut d'abord avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire :

- avoir la nationalité française*,
- avoir 18 ans révolus,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir son domicile réel dans la commune (ou y habiter depuis 6 mois au moins à la date de clôture de la liste électorale).

*ou de l'Union Européenne pour les élections Européennes et Municipales.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte nationale d'identité (en cours de validité ou dont la date de validité a expiré depuis moins de 1 an par exemple). En outre, les électeurs et les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les 6 mois de résidence exigés par la loi.

Le droit à l'inscription, au titre de contribuable, s'établit par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts. •

Inscription en ligne

NOUVEAU Depuis le 1er janvier 2019, il est désormais possible de vous inscrire en ligne sur le site : **www.service-public.fr** rubrique **Service en ligne/inscription sur les listes électorales**

Renseignements
Mairie des Pavillons-sous-Bois
Service Population
Tél. : 01 48 02 75 71/72

Recensement de la population en 2020

Comme chaque année, le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de la Ville. En 2020, la collecte se déroulera entre le jeudi **16 janvier et le samedi 22 février 2020.**

Vos réponses serviront à établir des statistiques, sous couvert d'anonymat, mais également de prévoir les futurs équipements publics nécessaires et les moyens de transports à mettre en œuvre. Enfin, ces résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Vous allez recevoir la visite d'un agent d'enquête, en charge de collecter les informations, **uniquement sur la période du 16 janvier au 22 février 2020**. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Afin de faciliter le travail de l'agent, il est important de répondre le plus rapidement possible après son passage.

Le recensement est **gratuit**. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Vous pouvez vous faire recenser par Internet à partir du 16 janvier 2020 sur le site **www.le-recensement-et-moi**.fr à l'aide de codes confidentiels qui vous seront fournis par l'agent recenseur. •

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter en Mairie le 01 48 02 75 23 ou 75 45 aux horaires d'ouverture de la Direction de l'Urbanisme (9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h).

Opération collecte de mégots : pour une Ville propre

Depuis cet été, le challenge #FillTheBottle (remplir une bouteille en Français), ne cesse de motiver les internautes. Ce défi écologique consiste, tout simplement, à ramasser les mégots de cigarettes afin de remplir une bouteille en plastique.

SNAIDERO, l'enseigne située 65 boulevard Pasteur aux Pavillons-sous-Bois, a souhaité relever ce challenge et propose, à chaque personne qui lui rapportera une bouteille remplie de mégots, de lui offrir un café ou un jus d'orange. D'autres enseignes, comme CORA ou la Brasserie de l'Hôtel de Ville, ont souhaité rejoindre ce challenge en proposant en échange un bon d'achat ou un cendrier de poche.

La Ville soutient cette initiative et propose aux commerces qui participent de mettre à leur disposition des cendriers de poche* ou encore des cendriers de rue.

Au stade Léo Lagrange, les gardiens recueilleront les bouteilles et remettront aux personnes un cendrier de poche.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pollution et les incivilités, pour que chacun s'investisse dans la propreté de nos trottoirs.

N'oublions pas aussi, qu'au-delà de la pollution visuelle, ces déchets représentent surtout une source de pollution environnementale :

- le filtre contient des matières plastiques (acétate de cellulose) : un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader ;
- le filtre contient plusieurs milliers de substances chimiques dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes ;

*Grâce à un partenariat avec la SEPUR (collecteur des déchets) et la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) des cendriers de poche seront offerts aux participants.

Bienvenue aux nouveaux commerçants de la galerie du centre commercial Les Berges de l'Ourcq

L'enseigne Cora a ouvert ses portes depuis le début de l'année marquant ainsi le début de l'activité au sein du nouveau centre commercial les Berges de l'Ourcq, **avenue de Rome**, dans le quartier du Canal. Progressivement, les commerces ont ouvert leurs portes dans la galerie et nous leur souhaitons la bienvenue.

Enseigne	Secteur d'activité
Com Tel	Vente et réparation de téléphone
Guinot	Esthétique
Papageno	Restauration Italienne
Optical center	Paramédical – Optique et audition.
Professeur Key	Reproduction de clés – Tampon – gravure-plaque.
Japanika	Restauration
Chiken Spot	Restauration
Bin's	Bazar
Boulangerie Louise	Boulangerie artisanale
Aydam décoration du monde	Article de décoration
Franck Provost	Coiffure
Les Petits Rois	Prêt à porter enfants
Lahcene-Nacer	Prêt à porter hommes
Vapostore	Cigarette électronique
Le pressing de l'Ourcq	Pressing et retouches
IV Shop Noor	Prêt à porter femmes
L'Orange Bleue	Salle de sport
Barber shop	Barbier

Animations de décembre

La Ville organise de nombreuses animations à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Structures de la Petite Enfance*

À Petits Pas :
le vendredi 6 décembre, à 18 h
au Multi-accueil

Crèche des Berceaux de l'Ourcq :
le vendredi 13 décembre, à 18 h 30
à la crèche

Le Relais Assistantes Maternelles :
le vendredi 6 décembre, à 18 h
à la Salle Mozart

Les Petits Voyageurs :
le vendredi 13 décembre, à 18 h 30
au Multi-accueil.

* Sur invitation

Écoles

La Ville organise des spectacles avec le groupe COSMIX
les 12, 13, 16 et 17 décembre
pour les écoles maternelles et élémentaires.

Centres de loisirs*

Les animateurs et les enfants des centres de loisirs ont préparé un spectacle : Le monde de Pan.

Les représentations, ouvertes à leurs parents, se dérouleront le 11 et le 18 décembre à 18 h 30
à l'Espace des Arts, salle Mozart.

* Sur invitation

Festivités du CCAS*

Jeudi 5 et vendredi 6 décembre,
le CCAS propose aux Seniors un spectacle à la Salle Philippe Noiret,
un colis de Noël sera offert à l'issue du spectacle.
(sur inscription et sous conditions)

Mercredi 4 décembre à 14 h 30 :
un spectacle et un goûter pour les enfants du CCAS sont organisés à la Salle Mozart.

* Sur invitation

Animations dans la Ville

Du mardi 17 au samedi 21 décembre

Petit train touristique dans la Ville

• Visite dans les écoles maternelles de la Ville avec les mascottes et le Père Noël, balade en petit train.

Samedi 21 décembre

Le matin, de 9 h 30 à 13 h

Place de la Basoche

• Les elfes-fées à la rencontre des enfants • Animations musicales • Animations gourmandes • Circuit en petit train avec les mascottes.

L'après-midi, de 14 h à 18 h

Avenue Victor Hugo - Avenue de Chanzy

• Petit train et les mascottes du Père Noël • Animations musicales • Stand maquillage • Animations gourmandes • Traîneau du Père Noël avec ses rennes à l'angle des avenues Victor-Hugo et Chanzy. • Les elfes-fées et les lutins.

De 14h15 à 15h

Stade Léo Lagrange

• Petit train et animations musicales.

Lundi 23 décembre

de 10h à 17h

L'association des commerçants de la Basoche organise de nombreuses surprises pour les petits :

• maquillage • structures gonflables • ballons sculptés • photos • poneys • barbe à papa et stands animés par des commerçants.

Chorale à 10 h 30 le lundi 23 décembre

Mardi 24 décembre 2019

Marché supplémentaire place de la Basoche

>> **PAGE 13** Décembre 2019

Le Patio

Le Patio, est un accueil de jour autonome sous tutelle de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.
Cet établissement a ouvert ses portes en 2005, aux Pavillons-sous-Bois et reçoit, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30, 13 patients atteints de pathologies neurodégénératives de type Alzheimer ou de maladies apparentées.
Chacun bénéficie de stimulation cognitive par le biais d'ateliers thérapeutiques réalisés par une équipe de professionnels diplômés d'état pluridisciplinaires : une psychologue, une psychomotricienne, 2 aides-soignantes et la directrice de formation infirmière.
Depuis 2 ans, la structure accueille deux fois par mois, une artiste d'art, qui met à profit ses talents de peintre et de sculpteur, sur tout support, au cours d'une prestation financée généreusement par France Alzheimer 93.
Trois nouveaux services vont très prochainement être proposés au sein de cette structure : une coiffeuse, un opticien et un pédicure podologue qui se rendront au Patio à des dates fixées à l'avance.
L'accès à ces professionnels peut sembler simple et facile pour la plupart d'entre nous, mais il se révèle compliqué en présence de pathologies neurodégénératives. Ces séances ou consultations peuvent, chez ces personnes, engendrer du stress, une impatience difficilement gérable, une crise d'énervement ou encore carrément un refus.
L'accompagnement proposé au sein du Patio va leur permettre de bénéficier de ces prestations en toute sérénité et ainsi se réconcilier avec leur propre image et dégager une certaine fierté de cet accomplissement.
Le bien-être de ces personnes reste pour le Patio une grande priorité, il est donc nécessaire de diversifier et compléter les services en offrant aux patients ce dont ils ont besoin. Ces démarches sont souvent trop difficiles à gérer, pour eux et leurs aidants ou familles, à leur domicile. •

POUR TOUTE INFORMATION

Le Patio
Association LIONS Alzheimer
6 allée Bragance
Madame PORCHEL, directrice.
Tél. : 01 48 49 25 85 – Courriel : le.patio@hotmail.fr

Cérémonie des médailles d'honneur du travail

En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Madame le Maire-Conseillère Départementale, entourée d'Alain Ramadier, Député et des élus du Conseil Municipal, ont remis aux médaillés leurs diplômes, lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 12 octobre 2019. •

Médaillés d'argent, 20 années de travail
- Jean Luc BANVAR
- Sandrine DOS SANTOS
- Sonia GICQUEL
- Lætitia KRARIA
- Biljana LUKIC
- Évelyne MARIE
- Tony PINCHI
- Denis SCHNEIDER
- Hassina SKIKER
- Philippe TURCK
- Laurent WALLEMACQ

Médaillés de vermeil, 30 années de travail
- Marie Paule AFLALO
- Magalie BROUARD
- Sonia GICQUEL
- Évelyne MARIE
- Angel PRIETO
- Franck RUFFIN
- Françoise TREHOREL
- Frédérique VAUCOURT

Médaillés d'or, 35 années de travail
- Bukola AKINBUSOYE
- Loïc DUTERTRE
- Valérie FORGET
- Sonia GICQUEL
- Kiki IFERSEN
- Évelyne KURZ
- Évelyne MARIE
- Sonia MAURICE
- Charles RAUL
- Patricia RINGELSTEIN
- Ulrike SZWARC
- Patrick TISON

Médaillés grand or, 40 années de travail
- Maria Christina FRECHET
- Sonia GICQUEL
- Françoise JOLY
- Évelyne KURZ
- Bruno LALLEMAND
- Évelyne MARIE
- Sylvie ROSE

Noces d'or

Samedi 14 septembre 2019, Danielle et Nicolas Di-Schiena ont souhaité renouveler leurs vœux et célébrer ainsi leur 50ème anniversaire de mariage. C'est entourés de leur famille et leurs proches amis, qu'ils ont réaffirmé leurs engagements, lors d'une cérémonie officielle, devant Madame le Maire. Nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux. •

Défi orthographique : 3ème édition

Samedi 16 novembre, c'est un groupe de participants très enjoué qui a souhaité se mesurer aux défis de la langue Française.

La dictée sélectionnée était extraite du livre très connu de Marcel Pagnol *La Gloire de mon père*.

La soirée des récompenses s'est déroulée le vendredi 29 novembre à 19 h à l'Espace des Arts. Compte tenu des délais d'impression, nous ne manquerons pas de vous communiquer la liste des lauréats lors de notre prochaine édition.

La dictée :

« La lampe-tempête

Prodigieuse lampe-tempête ! Mon père la sortit un soir d'une grande boîte en carton, la garnit de pétrole, et alluma la mèche : il en jaillit une flamme plate, en forme d'amande, qu'il coiffa d'un « verre de lampe » ordinaire. Puis, il enferma le tout dans un globe ovoïde, que protégeait un grillage nickelé, surmonté d'un couvercle de métal : ce couvercle était un piège à vent. Il était percé de trous qui accueillaient la brise nocturne, l'enroulaient sur elle-même, et la poussaient, inerte, vers la flamme impassible qui la dévorait… Lorsque je la vis, suspendue à une branche du figuier, brûler, brillante, avec la sérénité d'une lampe d'autel, j'en oubliai ma soupe au fromage, et je décidai de consacrer ma vie à la science…

Cette amande scintillante éclaire encore mon enfance, et j'ai été moins étonné, dix ans plus tard, lorsque je visitai le phare du Planier.

D'ailleurs, tout comme Planier, séducteur de cailles et de vanneaux, elle attirait tous les insectes de la nuit. Dès qu'on la suspendait à sa branche, elle était entourée d'un vol de papillons charnus, dont les ombres dansaient sur la nappe : brûlés d'un impossible amour, ils tombaient tout cuits dans nos assiettes.

Il y avait aussi d'énormes guêpes, dites « cabridans » que nous assommions à coups de serviette, en renversant quelquefois la carafe, toujours les verres ; des capricornes et des lucanes, qui arrivaient de la nuit comme lancés par une fronde, et qui faisaient tinter la lampe avant de plonger dans la soupière. »

Marcel PAGNOL
« La Gloire de mon père »

Réunions de quartier du 9 au 17 octobre 2019

Comme chaque année, au printemps et à l'automne, Madame le Maire, entourée des élus de la Ville s'est rendue dans chaque quartier à la rencontre des Pavillonnais. L'objectif de ces rencontres avec les habitants est d'informer sur les projets actuels et de répondre directement aux interrogations des riverains. Au cours de ces 5 soirées, ouvertes à tous, chacun a pu s'exprimer sur les travaux, la circulation, le stationnement, la sécurité ou encore sur des sujets plus vastes tels que les transports. •

Conseil Municipal

Compte rendu de principales délibérations du lundi 18 novembre 2019

1 – BUDGET « VILLE » 2019 – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019

Le Budget Supplémentaire 2019 s'élève à 11 791 656,05 € tant en dépenses qu'en recettes.

La section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 412 940,98 €, dont 1 966 107 € au titre du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Les recettes de fonctionnement correspondent à l'affectation du résultat pour un montant de 1 756 761,68 € auquel il convient d'ajouter 656 179 € de recettes supplémentaires.

La section d'investissement :

La section d'investissement enregistre une progression des crédits pour un montant total de 9 378 715,37 € (crédits réels, restes à réaliser, opérations d'ordre).

Le Budget Supplémentaire 2019 a été approuvé par le Conseil Municipal pour un montant de 11 791 656,05 € tant en recettes qu'en dépenses.

Détail des votes par chapitre consultable sur le site de la Ville.

34 votants – Vote à la Majorité
31 Pour – 2 Abstentions (M. DENY, Mme CALISIR)- 1 Contre (M. CHLEQ)

---

8 – GARANTIE D'EMPRUNT

La SA d'HLM France Habitation construit 23 logements situés au 205 avenue Jean Jaurès aux Pavillons-sous-Bois.

Pour réaliser cette opération, le bailleur social a souscrit six emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 3 084 217 €.

La SA d'HLM France Habitation a sollicité la garantie d'emprunt de la Commune pour le prêt.

En contrepartie, quatre logements seront réservés au titre du contingent municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt souscrit par la SA d'HLM France Habitation.
- d'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention de réservation.

34 votants – Vote à l'Unanimité

---

9 – CONCESSION

L'organisation des halles et des marchés est une mission traditionnelle des communes. L'usage du domaine public à des fins commerciales, nécessite une autorisation.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), dans sa séance du mardi 19 mars 2019, a émis un avis favorable sur la reconduction du projet de délégation de ce service public à un prestataire extérieur sous la forme d'un contrat d'affermage pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2020.

Considérant que la société EGS propose une offre négociée équilibrée au vu du mémoire technique mais également de la redevance, et qu'il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix du délégataire et le contrat de délégation, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le contenu du projet de contrat d'affermage relatif aux marchés d'approvisionnement pavillonnais de Chanzy, de la Basoche et des Coquetiers concernant l'offre de base et de désigner la société EGS, sise 33 ter rue Lecuyer à Saint-Ouen (93400), pour exploiter ces marchés pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2020.

34 votants – Vote à la Majorité
30 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

---

19 – SUBVENTION

Dans le cadre d'un projet de classe, la Direction du Lycée Claude-Nicolas Ledoux a proposé de fabriquer une banque d'accueil pour remplacer celle de la salle Mozart de l'Espace des Arts.

Afin d'acheter les matières premières utilisées par les élèves en cours de formation Menuiserie, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € au Lycée Claude-Nicolas Ledoux.

34 votants – Vote à l'Unanimité

---

20 – SUBVENTION

La Commune souhaite expérimenter la mise en place du tri des bio-déchets au sein de la restauration du groupe scolaire Fischer-Brossolette.

Pour mener à bien ce projet, elle doit acheter une table de tri, trois poubelles supplémentaires pour la cuisine ainsi qu'un attelage pour bacs poubelles et ces achats peuvent faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Syctom, à hauteur de 80 %, soit 1 356,80 euros.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à déposer une demande de subvention.

34 votants – Vote à l'Unanimité

---

22 – CONVENTION

Les berges du Canal de l'Ourcq à grand gabarit, appartiennent au domaine public fluvial de la ville de Paris et bénéficient de la présence de la piste cyclable de l'Ourcq réalisée en deux phases. En vertu de deux conventions de superposition d'affectation, le Département bénéficie d'une affectation secondaire pour l'aménagement et l'entretien de la piste cyclable de l'Ourcq et de ses abords.

Depuis cet aménagement initial, des cheminements piétons, des espaces paysagers et des travaux d'éclairage sont venus compléter la piste cyclable, tant à l'initiative du Département que de la commune des Pavillons-sous-Bois.

La Ville a réalisé un ensemble d'aménagements paysagers et piétonniers sur une partie des berges incluses sur son territoire. Les aménagements réalisés ou projetés par la commune des Pavillons-sous-Bois sont destinés à favoriser les liaisons douces, créer un espace public de qualité et mettre en valeur les espaces publics, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, la commune des Pavillons-sous-Bois et la ville de Paris ont convenu de mettre à jour les stipulations figurant dans ces conventions. L'objectif partagé est de mieux gérer ces espaces et d'en assurer notamment la propreté et la sécurité, en s'adaptant à l'évolution de la fréquentation des berges, afin d'éviter notamment les conflits d'usage, et en assurant une gestion efficiente de leurs interventions respectives.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe de la conclusion avec la ville de Paris et le Département de Seine-Saint-Denis, d'une convention de superposition d'affectation d'une durée de 20 ans, d'aménagement, d'entretien et d'exploitation des berges du Canal de l'Ourcq sur l'ensemble de la traversée de la Commune, et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

34 votants – Vote à l'Unanimité

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site de la Ville.

Prochain Conseil Municipal
Lundi 16 décembre 2019 à 20 h
Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

Commémorations

Voyage scolaire

Dans le cadre de la transmission du devoir de mémoire auprès des jeunes générations, le comité local du Souvenir Français a organisé un voyage, le 28 mai dernier, avec des élèves des classes de CM2 de l'école Monceau, grâce à des subventions de la Ville et de l'association.

Accompagnés de leurs professeurs, Mesdames Jorand et Bastien et des représentants du Souvenir Français, les élèves se sont rendus dans le Pas-de-Calais sur les sites de Vimy, de Notre-Dame-de-Lorette et de l'anneau de la Mémoire.

Commémorations du 11 novembre

Les commémorations du 11 novembre, qui marquaient le 101ème anniversaire de l'Armistice, se sont déroulées dans différents lieux de la Ville, en présence des élus et des associations d'Anciens Combattants. Le cortège s'est rendu sur plusieurs sites de mémoire pour un moment de recueillement ponctué par des dépôts de gerbes.

En fin de journée, une Commémoration de la Victoire et de la Paix du jour anniversaire de l'Armistice s'est déroulée à la Préfecture en présence de représentants de la Ville.

Congrès Départemental du Souvenir Français

Le congrès Départemental du Souvenir Français s'est tenu aux Pavillons-sous-Bois, le dimanche 6 octobre 2019, en présence des comités départementaux.

Il a débuté par un office religieux suivi de l'assemblée générale.

Cette séance plénière a pour objectifs de faire le point des actions engagées et de dresser un bilan financier.

En fin de matinée, une cérémonie d'hommage s'est déroulée au square du Souvenir Français et au monument aux morts à l'Ancien cimetière, ponctuée par des dépôts de gerbes.

Le Comité local, présidé par Jackie Simonin et Anne-Marie Lepage, en sa qualité de Vice Présidente, est chargé du devoir de mémoire et regroupe une quarantaine d'adhérents.

Le Comité local du Souvenir Français, association patriotique, participe à toutes les commémorations locales aux côtés des associations d'Anciens Combattants. Il organise, chaque année, un voyage scolaire sur des lieux de mémoire afin d'assurer leur mission de transmission auprès des jeunes générations.

Espace des Arts

SPECTACLES

JEUNE PUBLIC • À partir de 5 ans

YOUKALI

« Ça sert à quoi l'amour ? Ça ne s'explique pas, c'est une chose comme ça, qui vient d'on ne sait où, et vous prend tout à coup ! ».
Au travers de son personnage de clown, Martine Plafond court après sa chance, elle suit son étoile vers le pays des belles amours partagées. Interprété par une comédienne pavillonnaise.

Après le spectacle, l'Espace des Arts vous propose de déguster un délicieux goûter.
Clown, Kathy Morvan • Mise en scène, Laurent Savalle
Compagnie CA VA ALLER
Samedi 11 janvier 2020 à 15 h
Salle Mozart (au 3ème étage de l'Espace des Arts)
Placement assis non numéroté. Durée : 40 minutes
Tarif : 8 € (tout public), 6 € (carte fidélité, jeune, enfant)
Tarif famille (4 pers. et +) : 6 € par personne

MUSIQUE

NOUVEL AN RUSSE

Nostalgique des fêtes de fin d'année et de leurs magies ? Mettez-vous à l'heure russe, et venez célébrer le Nouvel An Russe le 18 janvier à l'Espace des Arts. Pour l'occasion, la salle se met aux couleurs du pays de Tolstoï. Petites tables, bougies et zakouskis* seront au rendez-vous.
Pour réchauffer les cœurs, un orchestre Tzigane, composé de sept musiciens et mené par l'incroyable violoniste Costel Nitescu, vous interprétera les plus grands classiques du folklore slave. Ponctués par deux danseurs, l'enchantement et l'esprit de fête vont envahir l'Espace des Arts.
Costel Nitescu – violon/Rares Morarescu – violon/Igor Ciobanu – violon/Ion Faur – accordéon/Julien Toma Bibi – guitare/Darot Stefan – contrebasse/Lioubov Korchinskaia – chanteuse/et deux danseurs
* Hors-d'œuvre typique de la cuisine russe (non-compris dans le prix)

Samedi 18 janvier 2020 à 20 h 30
Placement assis numéroté, configuration salle « Club de Jazz »
Tarif : 29 € (tout public), 24 € (carte fidélité, jeune, enfant)

HUMOUR

JASON BROKERSS

Avant de se lancer sur scène, Jason Brokerss travaillait comme commercial pour des compléments alimentaires. Poussé par des amis et par Alban Ivanov, il décide de tenter sa chance au Labo du Rire. Après plusieurs expériences concluantes, il enchaîne les plateaux, notamment le Jamel Comedy Club. Il devient co-auteur de Fary avec qui il partage la même vision de l'humour. Sur scène, Jason Brokerss, parle du quotidien sur un faux ton naïf et dénonce avec humour les amalgames entre les religions et les individus. S'il aime jouer sur scène, il apprécie tout autant manipuler les mots.
Vendredi 24 janvier 2020 à 20 h 30
Placement assis numéroté
Tarif : 27 € (tout public), 22 € (carte fidélité, jeune, enfant)

MUSIQUE & HUMOUR

CHRISTELLE CHOLLET – N° 5 DE CHOLLET

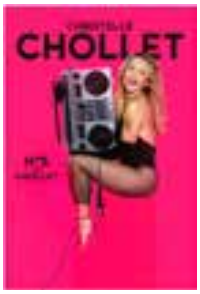

Après ses débuts au théâtre aux côtés de Jean Marais et Bernadette Lafont, Christelle Chollet explose en 2006 avec son spectacle comique autour des mélodies d'Édith Piaf, l'EmPIAFée. Le 5ème show de la diva de l'humour a des parfums de scandale, de vérité et de folie. Décoiffante et décoiffée, rebelle et blonde, dans son N° 5 l'humoriste devient Rockstar. Laissez la folie vous envahir par un show digne des plus grandes !
Samedi 29 févier 2020 à 20 h 30
Placement assis numéroté
Catégorie 1 : 35 € (tout public), 30 € (carte fidélité, jeune, enfant)
Catégorie 2 : 29 € (tout public), 24 € (carte fidélité, jeune, enfant)

OPÉRA – CRÉATION

LA TRAVIATA

« Découvrir l'opéra et le partager avec le plus grand nombre », telle est l'ambition de l'OpéRassemble. Sur scène, se tiendront de jeunes solistes de niveau international qui incarneront pour la première fois des rôles grandioses et merveilleux. Secondés par une cinquantaine de choristes amateurs issus des chorales de Villemomble, Noisy-le-Sec et des Pavillons-sous-Bois, ils donneront corps à cette œuvre inspirée du roman d'Alexandre Dumas, La Dame aux camélias.
Mise en scène, Fanny Crouet
Direction, Frédéric Loisel
Orchestre Sinfonietta
Jeudi 5 mars 2020 à 20 h • Samedi 7 mars 2020 à 20 h
Dimanche 8 mars 2020 à 17 h • Mardi 10 mars 2020 à 20 h
Placement assis non numéroté
Tarif : 25 € (tout public), 20 € (carte fidélité, jeune, enfant)

RETRANSMISSIONS

LE PRINCE IGOR

OPÉRA D'ALEXANDRE BORODINE

en direct de l'Opéra Bastille

Grande épopée russe, célèbre pour ses danses polovtsiennes, l'unique opéra de Borodine questionne sur la responsabilité du leader face à son peuple. Après avoir abandonné le pouvoir au despotisme de son beau-frère pour partir au combat, Igor est fait prisonnier avec son fils. De son refus de pactiser avec l'ennemi à son retour auprès des siens, les actes du prince invitent à repenser nos propres valeurs morales. En délestant l'oeuvre de son plus élémentaire folklore, la mise en scène de Barrie Kosky souligne cet universel besoin d'éthique.

> Durée : 3 h 45 dont 1 entracte de 30 min

Mardi 17 décembre 2019 à 19 h 15

Avec Evgeny Nikitin, Elena Stikhina, Pavel Cernoch, Dmitry Ulyanov.

Orchestre et Choeurs de l'Opéra national de Paris

LE TROUVERE

OPÉRA DE GIUSEPPE VERDI

enregistré aux arènes de Vérone

Le Festival d'Opéra des Arènes de Vérone a été créé en 1913 pour commémorer le centième anniversaire de la naissance de Verdi. Depuis lors, il perpétue la tradition de l'opéra populaire dans un amphithéâtre romain, admirablement conservé, pouvant accueillir jusqu'à 20 000 spectateurs. Anna Netrebko et Yusif Eyvazov, couple à la scène comme à la ville, sont les têtes d'affiche de la production de Franco Zeffirelli présentée à la 97ème édition du festival. Les débuts de la plus célèbre des sopranos, sur la scène du plus grand théâtre en plein air au monde, constituent un événement très attendu.

Direction musicale : Pier Giorgio Morandi/Mise en scène et décors : Franco Zeffirelli

Avec Luca Salsi, Anna Netrebko, Dolora Zajick, Yusif Eyvazov

Orchestre, Chœurs et Corps de Ballet des Arènes de Vérone.

Jeudi 16 janvier à 19 h 30

> Durée : 2 h 50, dont 1 entracte de 20 min

CINÉMA

Un grand écran, des petits prix et des fauteuils neufs !

Votre salle est équipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films commerciaux les plus attendus !

Une fois par mois, l'équipe de l'Espace des Arts propose une animation, vous êtes nombreux à venir aux animations pour les petits (ciné goûters, ciné récré…), découvrez également ponctuellement nos ciné-événements pour grands !

Carte de cinéma à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1re carte).

Tarifs cinéma :

- Tout public : 6,80 €
- Carte adhérent / fidélité : 5 €
- Sénior, Jeune (-18 ans), Étudiant : 5 €
- Enfants (-12 ans) : 4,10 €

Le mercredi c'est réduit, la place tout public est à 5 € !

CINÉ GOÛTER SPÉCIAL NOËL AUTOUR DU FILM PIROUETTE ET LE SAPIN DE NOËL

Samedi 14 décembre à 14 h 30

Après la projection du film PIROUETTE ET LE SAPIN DE NOËL, **les enfants sont invités à participer aux activités plastiques autour du film et à déguster un goûter !**

EXPOSITION

PEINTURE

SYLVAIN GASQUI

Du 7 décembre 2019 au 5 janvier 2020

Vernissage le 6 décembre à 19 h

Sensible aussi bien aux arts asiatiques qu'aux œuvres et écrits de nombreux artistes du Bauhaus, les influences sur le travail de Sylvain Gasqui sont nombreuses. «*Au départ il y a le goût pour la calligraphie et l'écriture. Mais le seul message transmis est graphique et non littéraire.*». Ensuite seulement, vient la couleur qui fait apparaître les formes. À la fin viennent des couches de glacis et de vernis qui donnent la profondeur et l'éclat des couleurs. Son message est brut et purement graphique. La peinture a toujours fait partie de ses moyens d'expressions. Au fil du temps, son style a évidemment évolué mais les répétitions, les alphabets abstraits et la volonté de transmettre une force brute perdurent.

Restez connectés à l'Espace des Arts

sur Facebook @Espacedesarts93

Instagram @EspacedesArts93

Plus d'infos sur notre site : www.espace-des-arts.fr

Conservatoire Municipal Hector Berlioz

SAISON CULTURELLE

PASSION MUSIQUE

Dimanche 26 janvier 2020 à 17 h
Auditorium Hector Berlioz

Ce concert est dédié à Jean-Pierre Ayache, régisseur emblématique du conservatoire qui prend sa retraite à la fin de la saison culturelle. Passionné de classique, d'opéra et de rock, il est l'âme du conservatoire Hector Berlioz. Pendant vingt ans, il s'est engagé – discrètement, dans l'ombre et sans compter – auprès du public et des artistes pour fournir les lumières les plus belles, le son le plus soigné et l'accueil le plus chaleureux, pour que tous se sentent les bienvenus et assistent à un spectacle exceptionnel. Ce concert sera un mélange des genres à l'image de ses goûts : des airs d'opéra de Verdi, des pièces classiques de Mozart mais aussi des chansons des Beatles, de Chuck Berry et bien d'autres surprises.

Orchestre Sinfonietta
Professeurs du conservatoire
Direction : Frédéric Loisel

Il était une fois… Passion musique
Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16 h
Tarifs :
10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)
Renseignements : 01 41 55 17 60

LA TRAVIATA OPÉRA EN 3 ACTES DE GIUSEPPE VERDI

Jeudi 5, samedi 7 et mardi 10 mars 2020 à 20 h
dimanche 8 mars à 17 h
Espace des Arts
Salle Philippe Noiret

L'OpéRassemble propose des opéras dont les éléments techniques sont créés et réalisés par des élèves de lycées professionnels. Les élèves et les professeurs du lycée Nicolas Ledoux des Pavillons-sous-Bois se sont engagés pour la construction des décors, ceux du lycée Théodore Monod de Noisy-le-Sec pour la réalisation des costumes. Le lycée Jeanne La Lorraine du Raincy sera en charge de l'accueil et de la sécurité tandis que le Lycée André Sabatier de Bobigny réalisera les coiffures et les maquillages.
Sur scène, se tiendront de jeunes solistes de niveau international qui incarneront pour la première fois, Violetta, Alfredo, Germont, Flora, Annina, ces rôles majeurs du répertoire lyrique. Ils seront secondés par une cinquantaine de choristes amateurs venant de Villemomble, du Pré-Saint-Gervais et des Pavillons-sous-Bois. L'orchestre Sinfonietta, dirigé par Frédéric Loisel sera dans la fosse et apportera tout son soutien à cette expérience novatrice. Venez vibrer à l'évocation des amours de Violetta Valery… la Traviata

Mise en scène Fanny Crouet
Orchestre Sinfonietta
Direction : Frédéric Loisel

Tarifs :
25 € (Tout public)
20 € (Carte adhérent et fidélité)
Renseignements : 01 41 55 17 60

MONSIEUR LÉONARD

Dimanche 22 mars 2020 à 17 h
Auditorium Hector Berlioz

500 ans déjà que ce grand personnage a laissé sa patte dans les arts et bien plus. Au moment où L'homme de Vitruve, et de très nombreux chefs-d'œuvre sont exposés au Louvre, l'occasion est trop belle de s'interroger au sujet de Léonard. Qui était Léonard ? La première idée de réponse qui nous vient est celle d'un inventeur de génie à tel point que ses inventions dans notre imaginaire ont primé sur tout le reste, cependant il était aussi peintre et considérait cet art comme une science divine car « capable de recréer le monde ». Mais que pouvait-il entendre autour de lui ? C'est ce que vous propose de découvrir le trio Quazzipi en vous immergeant dans les sonorités et les rythmes de la musique, en vogue, il y a plus de 500 ans.

Avec : le Trio Quazzipi
Lore Temprement, Catherine Savigny et Pascal Premier flûtes à bec.

Il était une fois… Monsieur Léonard

Rencontre autour des œuvres et des artistes à 16 h

Tarifs :
10 € (Tout public)
5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

COUP DE PROJECTEUR SUR : IL ÉTAIT UNE FOIS… RENCONTRE AUTOUR DES ŒUVRES ET DES ARTISTES.

Les différents spectacles organisés par le conservatoire dans le cadre de la saison culturelle sont bien plus que de simples représentations artistiques. Les œuvres jouées représentent le résultat d'efforts intenses fournis par les compositeurs de toutes les époques. Défis pour imaginer et composer les œuvres, défis pour vivre de leur production, défis politiques parfois, défis dans leur vie privée, chaque histoire est singulière et fascinante.
Il était une fois…..rencontre autour des œuvres et des artistes permet avant chaque concert de s'immerger dans l'univers et la vie des compositeurs, ainsi qu'au cœur de leurs œuvres. Des trésors historiques, des anecdotes cocasses, mais aussi parfois émouvantes, sont partagés avec le public.
Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire connaissance avec les artistes qui monteront sur scène quelques minutes plus tard. Les interprètes sont toujours heureux de partager leurs passions, leurs espoirs et leur amour pour la musique, ces échanges créent des liens avec les spectateurs qui vivent, ainsi, lors du concert, une expérience décuplée. •

LE PROJET ARVEJ :

Chaque année, le conservatoire Hector Berlioz est engagé dans des projets d'éducation artistique et culturelle en faveur des élèves des écoles primaires de la Ville. Une de ces actions, le projet ARVEJ, permet aux élèves de se préparer avec leur enseignant sur un thème donné – la musique, la danse, le théâtre – à partir de supports fournis par le conservatoire, puis, des ateliers sont organisés, dans l'auditorium Hector Berlioz, pour 20 classes. C'est l'occasion de rencontrer des professeurs du conservatoire et de découvrir des esthétiques et des pratiques culturelles qui sont parfois très éloignées du quotidien de nos élèves. Ainsi, l'année dernière les professeurs de danse classique et de danse contemporaine ont préparé une initiation à la danse faisant découvrir à tous les tutus de danse, les positions, les divers mouvements de la danse contemporaine. Mais cela ne s'arrête pas là, le projet se finit en apothéose avec un spectacle de restitution donné dans la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts, devant les 20 classes ayant participé aux ateliers.
Cette année, le groupe PRIISM, composé des professeurs de guitare classique et guitare électrique du conservatoire, Guillaume Bleton et Matthias Bouyssou, sera en charge de ces ateliers, qui feront découvrir des rythmes ensorcelants, des mélodies Jazz, groove, émotions garanties. •

Le Cercle des Lecteurs

Avec des couleurs mordorées, l'automne se présente à nous comme la saison des beaux fruits. C'est aussi le moment effervescent et très attendu des prix littéraires, qui consacrent un auteur, un ouvrage.

G.B. Neubig

Ce que le jour doit à la nuit

Yasmina Khadra

Les premières phrases d'un roman sont essentielles et celles de Yasmina Kahadra sonnent justes. Justesse de ton, justesse des sentiments, justesse des descriptions. Avec des mots simples mais beaux, l'auteur nous fait découvrir le cheminement sentimental d'un jeune homme dans l'Algérie coloniale. Ce sont les souvenirs d'enfance dans un gourbi, avec des figures pittoresques et une violence déjà latente. Après le naufrage du père, le jeune Younès est confié à un parent, pharmacien dans un gros bourg cossu. Rebaptisé, Jonas découvre, auprès de son oncle érudit et de sa tante, une tendresse, un monde qu'il n'imaginait pas et dont il ne pourra jamais se départir. L'adolescence est le temps de l'insouciance, des premiers amours. Jonas se laisse séduire par Madame Cazenave, de loin son aînée. « *Elle ne marchait pas, elle cadençait la foulée du temps* ». Puis, il est émerveillé par Émilie, beauté altière aux yeux immenses, à laquelle le lie un serment. Jonas ne pourra jamais l'oublier.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur évoque les premiers attentats, puis la guerre d'indépendance qui jette sur les routes de l'exil les derniers Français d'Algérie. L'auteur réussit admirablement à traverser ce moment historique, en évoquant ce pays qu'il aimait temps. Le style imagé, parfois presque poétique, la force de conviction des personnages, font de la lecture de ce roman un moment empreint de grâce, de densité. Couronné deux fois par l'Académie Française, salué par des Prix Nobel, Yasmina Khadra a été traduit dans une cinquantaine de pays.

Adeline Himbert

Le temps des prix littéraires

Au début du XX^e siècle, divers prix littéraires sont institués pour consacrer le talent d'un écrivain, l'originalité de sa pensée. Un siècle naissant est souvent novateur, dit-on. Le premier prix Goncourt sera attribué en 1903 et le Fémina en 1904, tandis que le grand prix du roman de l'Académie Française sera décerné en 1911 à Saint-Exupéry pour le roman « Terre des hommes ». Le phénomène s'amplifie dans les années 1925-1930 (prix Renaudot, indissociable du Goncourt, prix Interallié). Ajoutons qu'un livre peut recevoir plusieurs prix littéraires, la même année.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la vie littéraire devient très médiatisée. Cette efflorescence de prix est amplifiée par les nombreux salons du livre. Il serait très intéressant de s'attarder sur la liste des écrivains reconnus, consacrés par les jurys et le public des lecteurs.

Geneviève Neubig

Siddhartha

Hermann Hesse • Édition : le livre de poche

Siddhartha, le fils d'un brahmane, va quitter un jour son père, refusant ainsi l'avenir prévu pour lui. Ainsi débute ce court roman où on retrouve des traits autobiographiques de l'écrivain allemand Hermann Hesse qui, lui-même, rompit, assez jeune, avec sa famille, en rébellion contre ses parents et ses maîtres. Siddhartha va connaître une série de transformations qui le mèneront du plus grand ascétisme avec la secte des Samanas à la rencontre avec Bouddha, sans jamais trouver la paix de l'âme. Il est persuadé qu'on ne peut pas accéder à la connaissance ultime de la vie par le savoir.

Délaissant toute spiritualité, il va se jeter dans une vie de plaisirs aux côtés de la courtisane Kamala, s'enrichir, jusqu'au jour où, là non plus, il ne trouvera pas le sens de la vie. Il commencera le dernier cycle de son existence. Ce roman nous raconte une évolution spirituelle, non pas comme une lumineuse ligne droite, mais plutôt comme un chemin sinueux, jalonné d'obstacles.

La modernité de cette œuvre, écrite en 1922, vient de ce qu'elle traite des questions fondamentales au cœur de toute vie humaine, la signification de l'existence, la place de l'individu dans la société, la voie à emprunter pour trouver la paix de l'esprit. Ces questions continueront de tourmenter l'humanité jusqu'à la fin des temps, Hesse nous donne sa réponse, à nous de trouver la nôtre.

Brigitte Slonski

Les victorieuses

Laëtitia Colombani • Édition Grasset

Laëtitia Colombani éveille notre curiosité en racontant deux histoires intriquées. L'une actuelle, imaginée mais crédible, intéressante, autour de Solène, une avocate souffrant d'un syndrome dépressif post-traumatique. La deuxième rappelle les mérites de Blanche Peyron, née le 8 mars 1867 à Lyon, d'une mère Écossaise et d'un père Français protestant. Blanche s'investit à 17 ans dans l'Armée du Salut soutenant les personnes nécessiteuses. Elle poursuivra cette activité avec son époux Albin. Leur union durera quarante-deux ans. Mère de six enfants, elle consacre avec dynamisme toute sa vie aux plus démunis. Pleine d'inventivité, de conviction, Blanche plaide énergiquement leur cause, collecte des fonds pour obtenir la création à Paris, en 1926, du Palais de la Femme.

À travers le regard de Solène, écrivain public bénévole auprès de ces femmes meurtries, et la description du dévouement total de Blanche et d'Albin, l'auteur nous fait découvrir cette structure d'accueil, ses missions indispensables auprès des femmes en difficulté sociale et familiale. Cette bienfaisance se base sur deux questions essentielles de William Booth, fondateur de l'Armée du Salut, devant la souffrance. « *Quelle est la cause ? Que puis-je faire pour y remédier ?* ».

Laëtitia Colombani nous propose un ouvrage instructif, intelligemment mené, dont l'écriture est à la fois fluide et intense.

Rebecca Donachie

Bibliothèque municipale

Léonard De Vinci est mort il y a 500 ans

Pour commémorer la mort de ce grand génie, vous trouverez à la bibliothèque des documents pour les enfants et les adultes.

Les Pom'Comptines de Reinette et d'Api

Coline Promeyrat

Le samedi 7 décembre 2019 à 10 h 30

De 1 à 4 ans

Sur le bout des doigts, des petites marionnettes, rouge cerise et souris verte. En chansons et en pirouettes, sous la pluie et dans la brouette, des comptines pour les petites oreilles en forme d'escargots tout chaud – durée 30 mn.

Spectacle de contes « Vent debout »

Compagnie Cœurs battants

Le samedi 14 décembre 2019 à 15 h

À partir de 5 ans

Un conte où les mots et la musique se mêlent pour raconter les aventures extraordinaires d'Elio et de ses frères.

ET TOUJOURS…

Dictée

le samedi 7 décembre 2019 à 15 h

dès 8 ans

Venez-vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaire tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.

Animations sur inscription. Nombre de places limitées.

TARIFS ANNUELS

• Pour les Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- À partir de dix-huit ans : 3,95 €
- RSA et chômeurs : gratuité sur présentation de justificatif

• Pour les non-Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- À partir de dix-huit ans : 6,15 €

Tarifs applicables en 2019

S'inscrire à la bibliothèque, c'est simple !

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires pour vous inscrire à la bibliothèque depuis le site Internet de la Ville (sur la page dédiée à la bibliothèque).

Contact :
Tél. : 01 48 47 95 54

QUELQUES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Butter

Erin LANGE

« *Je ne peux pas passer une année de plus dans ce costume de graisse, mais je peux terminer cette année dans une apothéose.* » Il a tout essayé, rien n'y fait : Butter est malade de son poids. Et sa vie est devenue un enfer, avec les autres et avec lui-même. Alors, pour en sortir, il lance un défi désespéré sur Internet : le 31 décembre, en direct, il mangera, mangera, mangera, jusqu'à ce que tout soit terminé.
Et vous, que ferez-vous ce soir-là ? À partir de 13 ans.

Fortnite Battle royale : Les Secrets de l'île : 1

Cara STEVENS

Lorsque les nouveaux cadets Zane, Jin, Blaze, Asha et Jax sont recrutés par une école militaire prestigieuse, ils ne savent vraiment pas à quoi s'attendre. Tous les cinq assignés à l'équipe I-28, ils devront apprendre à faire face au monde impitoyable de Fortnite pour tenter de survivre aux multiples dangers qui les menacent. Il leur faudra alors apprendre à affronter leurs différences pour faire front et ainsi tenter de lever le voile sur la terrible machination qui pèse sur eux…
Complot, manipulation et trahison : bien des rebondissements vous attendent sur la mystérieuse île de Fortnite ! 100 recrues, un seul vainqueur : que la battle royale commence !

Five feet Apart

Rachaël LIPPINCOTT

Stella Grant a dix-sept ans, et elle a passé une bonne partie de sa vie à l'hôpital. Atteinte de mucoviscidose, elle maîtrise scrupuleusement sa situation, enchaînant les to-do list, suivant ses traitements et les recommandations des médecins à la lettre. Alors qu'elle attend une greffe de poumons, elle retourne à l'hôpital pour quelques semaines. Alors qu'elle suit sa routine quotidienne, elle rencontre un nouveau patient, Will, atteint par la même maladie qu'elle.
Malheureusement, le jeune homme souffre également d'une bactérie fatale qui lui interdit toute chance d'obtenir une greffe de poumons. Si Stella l'attrape, elle peut dire adieu à la greffe. Les deux adolescents ont donc l'interdiction absolue de s'approcher à moins de deux mètres. Malgré cette obligation, Will et Stella se rapprochent peu à peu et tombent amoureux. Ils doivent alors user de stratagèmes pour semer les infirmières.

>> **PAGE 23** Décembre 2019

Ecija : exposition

Le Comité de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois/Ecija a présenté dans le musée municipal de la ville de Ecija une exposition des œuvres de 6 artistes membres de l'association : Marie-Françoise Alvergnat, Alejandro Canovas Perez, Ioanna Giovos, Dominique Routis, Monique Sartore et Annie Verschueren.

Cette exposition d'une semaine, entre le 18 et le 27 octobre, a rencontré beaucoup de succès auprès des habitants de Ecija et de nombreux élèves sont venus admirer les tableaux présentés. Chaque artiste ayant un style différent, les questions, en espagnol ou en français, étaient nombreuses et enrichissantes. Les artistes présents ont ainsi pu expliquer leur démarche, leur technique et donner des explications sur les œuvres présentées. L'exposition a eu les honneurs de la télévision locale venue enregistrer l'inauguration, ce qui a permis de parler des Pavillons-sous-Bois et de valoriser les associations de jumelage.

Le Comité de jumelage remercie David Garcia Ostos, maire de Ecija, toujours fidèle lors des voyages en Andalousie, d'avoir présidé l'inauguration de cette exposition. Remerciement aussi à Loli Cecilia Sanchez, présidente du Comité espagnol et à tout le Comité de Jumelage andalou d'avoir accueilli la délégation avec autant de chaleur amicale et de les avoir aidé pour la mise en place de cette exposition. •

Comité de jumelage Les Pavillons-sous-Bois/Bragance

Cette année, la sortie a réuni une vingtaine de membres du Comité de jumelage pour participer à la visite du château de Breteuil, situé à Choisel, dans la vallée de Chevreuse.

Le château est classé monument historique depuis 1973, son parc et ses jardins à la française et à l'anglaise sont classés remarquables.

Depuis 1967, Henri-François de Breteuil, a entrepris la restauration du château qui aujourd'hui a retrouvé son éclat. Le château retrace quatre siècles de l'Histoire de France, avec mobilier d'époque et personnages de cire. Le guide a su captiver l'attention de tous, en retraçant l'affaire du collier de la reine, une escroquerie qui eut pour victime en 1785 le cardinal de Rohan et éclaboussa la réputation de la reine de France, Marie-Antoinette.

Le domaine présente également huit scènes des contes de Perrault. Chacun, selon ses envies et ses souvenirs, a pu se plonger dans cet univers féerique ou flâner dans les jardins.

Pour le déjeuner, tous les participants se sont rendus au restaurant « *Relais de la Bénerie* », une ferme du XVIe siècle située dans un cadre agréable où un délicieux repas les attendait. •

Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais

Auguste Renoir (1841-1919) : 2019 le centenaire de sa mort

Il y a cent ans, le 3 décembre exactement, mourait l'un de nos plus grands peintres impressionnistes.

Pierre-Auguste Renoir, né le 25 février 1841, fils d'un tailleur et d'une couturière habitant Limoges, présente très tôt des talents artistiques. La famille s'installe à Paris en 1844 et dès l'âge de 13 ans Auguste est mis en apprentissage chez un peintre sur porcelaine. L'impression mécanique remplaçant peu à peu le travail manuel, le jeune homme gagne sa vie en décorant des éventails, puis des stores.

Se consacrant entièrement à la peinture, sa passion, Auguste devient copiste au musée du Louvre. Admis à l'école des Beaux-Arts et à l'académie Gleyre, il y rencontre Monet, Sisley, Bazille. Il trouve son style en admirant Ingres, Delacroix, Courbet et Manet.

En 1864, il quitte les Beaux-Arts et exécute ses premières commandes, mais sa peinture n'est pas assez conventionnelle. Avec ses amis peintres, ils se rendent souvent à la campagne dès les beaux jours, et étudient la nature, ils travaillent sur les variations de la lumière. Si Monet tente de rendre le miroitement de l'eau, Renoir est plus sensible à la présence humaine.

La peinture de Renoir, d'abord influencée par Courbet, trouve son premier accomplissement dès 1867, et sa Lise est une œuvre où déjà se trouvent fixés ses grands thèmes : la lumière et le corps de la femme. Renoir et Monet travaillent souvent côte à côte, exécutant des œuvres dans un même esprit de recherche. Une grande amitié les lie, les incitant à mettre en commun leurs découvertes techniques.

En 1874, la Société Anonyme Coopérative des Artistes peintres sculpteurs et graveurs organise sa première exposition, et d'après le tableau de Monet « *Impression, soleil levant* », un journaliste baptise ces peintres « *les Impressionnistes* ». Mais pour subvenir à ses besoins, il peint des portraits qu'on lui commande.

Il s'installe à Montmartre et rencontre des jeunes femmes qui lui servent de modèles. Il épouse l'une d'elles, Aline Victorine Charigot, originaire de Champagne, qui lui donne trois fils : Pierre l'acteur, Jean le cinéaste et Claude le céramiste. Ses peintures sont enfin reconnues, et entre portraits comme *Le Moulin de la Galette* (1876), *Jeanne Samary* (1877), *Madame Charpentier et ses enfants* (1878)... et scènes comme *Le Déjeuner des Canotiers* (terminé en 1880), où il évoque encore une fois la vie heureuse et sensuelle qu'il affectionne. Il participe aux expositions impressionnistes de 1877 à 1879. Il part en Italie, voyage dans plusieurs villes, rejoint Cézanne, dans le Midi, et en 1885, sa femme l'entraîne dans son village d'Essoyes. Conquis et charmé par les paysages et la manière de vivre des villageois, Renoir et sa famille y reviendront chaque été et y accueilleront bon nombre de leurs amis. Le peintre trouve en Champagne l'inspiration et les modèles pour ses toiles à travers les blanchisseuses du village, ses enfants, les jeunes filles... Renoir est de plus en plus convoité. Mais, les rhumatismes qui ruinent son corps, à partir de 1898, l'emmènent vers une paralysie partielle, et il s'installe dans le Midi.

Pierre-Auguste Renoir s'éteint en 1919, à Cagnes-sur-Mer, quatre ans après son épouse. Tous deux reposent, selon leur souhait, dans le cimetière d'Essoyes. •

CPCP
Tél. : 01 48 48 37 44

Association Pavillonnaise
pour la Jeunesse et la Culture

DES LOISIRS POUR TOUS !

LES PANIERS « LE CAMPANIER »

« Le Campanier » vous propose, chaque semaine, des paniers bio en direct du producteur. Des fruits et légumes de saison, sans engagement de durée, pour plus de liberté !

Renseignements et commande à l'accueil de l'APJC.

SOFIANE – HUMORISTE

« Rire entretient la jeunesse de votre corps »
Samedi 7 décembre 2019 à 20 h 30
Bar'Ouf

« Sofiane est conducteur de bus, marié et père de 3 enfants. Ça en fait des choses à raconter. Dans son One Man Show naturellement riche en lipides et en acides gras même pas essentiels, il n'hésite pas à se moquer de tout et surtout de lui-même. Grâce à sa garantie zéro vulgarité, Sofiane plaira à toute la famille ; laissez-vous transporter dans un univers atypique et toujours décalé… »

• Tarif tout public : 7 €/adhérent : 5 €

LA NUIT DES LUDOSAURES

Vendredi 20 décembre 2019 à 21 h
Revivez la préhistoire au travers d'une sélection de jeux de société et de jeux de rôle ! À partir de 7 ans, n'hésitez pas à venir costumé !
Tarif tout public : 2 €/adhérent : 1 €

ÇA ME DIT DU JEU

Samedis 4 janvier et 22 février 2020 à 14 h
à partir de 7 ans
Seul, en famille ou entre amis, venez découvrir de nouveaux jeux dans une ambiance ludique. Ces après-midi seront animés par le club « Le Nain Porte Quoi ». Bonne humeur garantie !

• Tarif tout public : 2 €/adhérent : 1 €

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

CLUB ESCAPADES ET DÉCOUVERTES

Le club vous propose les visites suivantes :

• Musée Nissim de Camondo, le jeudi 9 janvier 2020,
• Musée Carnavalet, le jeudi 6 février 2020.

LES COOKIZ CHANTENT FRANCE GALL

Samedi 11 janvier 2020 à 20 h 30 – Bar'Ouf
Les Cookiz vous proposent une nouvelle soirée spectacle mémorable ! Deux ans après sa triste disparition, elles rendront hommage à l'une des plus belles voix de la chanson française : France Gall.
Tarif tout public : 7 €/adhérent : 5 €

SCÈNE OUVERTE

Samedi 18 janvier 2020 à 18 h – Bar'Ouf
Une fin d'après-midi musicale, ludique ou dansante autour d'un apéro-tapas ? Chaque événement est une surprise, avec de nouveaux talents : de la comédie, du chant, de la danse, etc. L'APJC assure la régie technique et chacun dispose de 5 à 10 minutes pour partager son art. De belles rencontres en perspective !
Entrée libre, bar sur place.

CONCERT « IN EXTREMIS »

Samedi 1er février 2020 à 20 h 30 – Bar'Ouf
Le Club musique de l'APJC propose aux musiciens constitués en groupe de bénéficier d'un lieu autogéré. Ces groupes présentent, tout au long de l'année, des concerts, où le style musical varie en fonction des formations. Venez découvrir le groupe In Extremis au rythme de ses reprises rock !
Entrée libre, bar sur place.

LOTO

Samedi 8 février 2020 à 15 h
Des cartons, des jetons… et de la bonne humeur !
Passionnés de loto, venez tenter votre chance et essayer de remporter de nombreux lots. Pour un moment ludique et convivial où les amateurs de jeux de hasard se retrouveront.
Tarif 1 carton : 2 €/6 cartons : 10 €.
Bar et petite restauration sur place.

DÎNER-SPECTACLE « VALENTINE'S DAY »

Samedi 15 février 2020 à 20 h 30 – Bar'Ouf
dîner-spectacle animé par les ELLES
Venez profiter d'un dîner servi à table dans une ambiance romantique. Sur scène, les ELLES vous emmèneront dans leur univers intimiste et revisiteront, pour l'occasion, de grands standards du jazz, entrecoupés de quelques haltes dans l'univers du tango ou de la soul…
Pour les parents, accueil des enfants par les animateurs. Inscriptions à la réservation.

Tarifs :
tout public : enfant 10 €/adulte 20 € à partir de 13 ans.
Adhérent : enfant 8 €/adulte 16 € à partir de 13 ans.

ESPACE JEUNES

Ados 11-14 ans
Tu as entre 11 et 14 ans, viens rejoindre le groupe de l'Espace Jeunes et les animatrices et animateurs de l'APJC :

• Des activités multisports (basket, foot, ultimate,…) le mercredi à 18 h 15,
• Des activités de loisir et des sorties culturelles ou ludiques les samedis et pendant les vacances scolaires.

Au programme : découverte, convivialité, créativité, grands jeux et amusements !
Les plus de 15 ans auront leur temps dédié, dès 2020 : La Boussole, le mercredi de 18 h 30 à 20 h. Venez-vous informer !

BÉNÉVOLAT

L'APJC est à la recherche de bénévoles pour soutenir l'association dans ses missions autours des pôles loisirs et action sociale :

• Aide au suivi et à l'accompagnement d'enfants et de jeunes dans leur scolarité aide aux devoirs, soutien scolaire.
• Aide à l'apprentissage du Français dans le cadre des ateliers sociolinguistiques.
• Aide à l'organisation des événements (animation, logistique) et des spectacles (accueil, billetterie, régie technique).
• Aide à la communication (affichage, distribution de flyers, prises de vues).

Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :
APJC : 01 48 02 07 79
23 allée Étienne-Dolet
93320 – Les Pavillons-sous-Bois
Site Web : www.apjc.org
Email : infos@apjc.org

Thé dansant 2019-2020

Rendez-vous mensuels de 14 h 30 à 19 h dans la Salle Mozart de l'Espace des Arts
Thé dansant animé par l'orchestre de Dany Salmon.
Entrée 11 € + boisson payante
- 8 décembre 2019
- 19 janvier 2020
- 9 février 2020
- 8 mars 2020
- 19 avril 2020
- 24 mai 2020
- 28 juin 2020

Contact : Dany SALMON au 06 86 32 50 51

Le Club Yvonne de Gaulle a fêté son 40ème anniversaire

Le samedi 12 octobre, tous les membres du club s'étaient donnés rendez-vous pour fêter, comme il se doit, le 40ème anniversaire de l'association.
Créé en 1979, le Club Yvonne de Gaulle est un Club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre dès 50 ans, tous les jours, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30.

Activités :
Après-midi jeux*, atelier perles*, atelier écriture, balade pédestre, balade à vélo*, bal au club*, bibliothèque*, billard*, bowling, belote*, chi gong, ciné-club*, cours de danse, cours d'anglais, dessin, peinture*, esthétique, flipper*, internet*, marche, relaxation, soirées à thème, sophrologie, sorties culturelles, spectacles, Taï-Chi-Chuan, tarot*, tennis de table*, terrain de boules*, voyages, yoga…
* Activités gratuites

Événements :
- Le voyage en corse a été, aux dires de tous les participants, une franche réussite.
- Mardi 10 décembre : école hôtelière de Dugny
- Jeudi 12 et vendredi 13 décembre : esthétique sur rendez-vous.
- Mercredi 18 décembre : repas de Noël
- Vendredi 20 décembre : atelier d'écriture
- Lundi 23 décembre : animation de Noël

Rendez-vous 39 allée Jean-Baptiste-Clément aux Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 25 02
Courriel : cydg@orange.fr

Appel aux participants

La Compagnie L'île de La Tortue recherche des participants amateurs pour la création du spectacle en 2 épisodes : « *Les liens du sang* », en partenariat avec l'APJC en 2020. Tous les habitants des Pavillons-sous-Bois sont les bienvenus, à partir de 16 ans.
Pour toute information, contactez-nous au : 06 75 70 09 31 ou à l'adresse mail : compagnie.latortue@gmail.com.

ASP : accompagnement scolaire

La rentrée scolaire 2019-2020 a été une rentrée particulière, la première sans notre chère Audrey. Paix à son âme.

Pour son souvenir et pour les enfants pavillonnais, l'ASP a ouvert ses trois locaux aux enfants le 16 septembre. Nombreux sont les inscrits, mais ce sont les bénévoles qui manquent à l'association.

Pendant les vacances d'été, les enfants, qui ne sont pas partis en vacances, ont participé à des sorties, comme la visite du musée de la musique ou encore des sorties en plein air.

L'ASP tient à remercier tous ses bénévoles, à souhaiter la bienvenue aux nouveaux et à espérer que d'autres se joignent à eux. Vous pouvez les contacter au **06 51 08 99 14**.

> Le tennis de table c'est bien mieux dans un club !

La section tennis de table du Stade de l'Est Pavillonnais vous accueille pour la saison sportive 2019-2020. Que vous cherchiez le loisir, la performance ou les joies de la compétition, rejoignez le club et progressez à votre rythme, quel que soit votre âge.
Le club de Pavillons rassemble à la fois des compétiteurs de haut niveau avec une équipe 1 Messieurs en Nationale 2, des Féminines de niveau régional, et des joueurs de niveau départemental ainsi que des loisirs.
L'association organise des séances encadrées par des entraîneurs diplômés compétents et des séances libres pour les jeunes et les moins jeunes de tous niveaux. Le tennis de table est un véritable sport qui favorise la concentration, l'agilité, la rigueur, la patience, la précision et le développement musculaire.

De gauche à droite : Youssef Ben Attia, Jérémy Serre, Jérôme Desmortreux, Guillaume Neyvoz.

Venez découvrir ce sport et/ou progresser au sein d'une ambiance conviviale dans laquelle la section s'attache à transmettre les valeurs de fair-play, de solidarité et de respect de l'adversaire et des règles du jeu.
Depuis le dimanche 15 septembre, la section tennis de table ouvre ses portes deux dimanches par mois (hors vacances scolaires) de 10 h à 13 h pour une séance intitulée « Ping Famille ». Âgés de 7 à 99 ans, vous avez envie de jouer au ping en famille mais vous n'avez pas de table à domicile ? ou vous souhaitez pratiquer un sport occasionnellement avec vos proches ? Alors venez jouer au ping en toute décontraction les dimanches matin au Club ! •

Résultats sportifs

> La saison a déjà bien commencé :

• L'équipe 1 Messieurs a remporté ses deux premiers matchs à domicile contre Élancourt (8-3) puis à Annequin (8-1). S'en est suivi un match nul synonyme d'exploit chez Wattignies, un des favoris de la poule pour la montée, pourtant favori sur le papier avec 3 joueurs classés entre la 200ème et la 280ème place au classement Français. Bravo à Jérôme Desmortreux (n° 257), Guillaume Neyvoz (n° 520), Jérémy Serre (capitaine classé 20) et au jeune arrivant Youssef Ben Attia (n° 439) 17 ans seulement, qui occupent la 1ère place provisoire de la poule.

• L'équipe 2 Messieurs évoluant en Pré-régionale a effectué un départ parfait avec 3 victoires.

• L'équipe 3 a, quant à elle, plus de mal avec deux défaites sur 3 rencontres, dans la même division. En départementale 1, l'équipe 4 est actuellement 2ème de sa poule. En départementale 2, les équipes 5 et 6 sont actuellement respectivement dernière et quatrième de leurs poules.

• Enfin, les Féminines occupent actuellement la 5ème place de leur poule en Régionale 1. L'objectif sera de se maintenir avec une équipe partiellement renouvelée en effectif cette année.

Localisation

Salle dans la cour de l'École Jean Macé, 53 avenue Aristide-Briand Les Pavillons-sous-Bois

Horaires des entraînements :

• Jeunes : mercredi : 16 h-17 h 30 et 17 h 30-19 h
• Seniors : mercredi : 19 h-20 h 30 et 20 h 30-22 h
• Séances libres : lundi à partir de 19 h 30, et jeudi à partir de 19 h 30 selon disponibilités.
• Ping famille : depuis le 15 septembre 2019, 2 dimanches par mois, de 10 h à 13 h (hors jours fériés et vacances scolaires).

Tarifs Cotisations annuelles :

• Seniors : 155 €
• Jeunes : 145 €
• Féminines : 75 €
• Supplément pour ceux qui participent aux compétitions individuelles de 33 € à 53 € suivant la catégorie.
• Ping Famille : 60 € par famille de 3 personnes. Supplément de 15 € par personne supplémentaire.

Contact : Francis Boulogne (secrétaire) :
Tél. : 06 26 95 46 89
Courriel : ttsep@yahoo.fr
Site Internet : www.septennisdetable.clubeo.com

SEP JUDO

> Une institution aux Pavillons-sous-Bois

Le **SEP JUDO** aux Pavillons-sous-Bois n'est pas seulement une association, elle est devenue au fil du temps et tout naturellement une institution, qui, depuis 52 ans, a su garder le cap et transmettre avec passion les techniques de cet art martial.

Le Judo qui littéralement signifie « *voie de la souplesse* » est une discipline s'inspirant des combats des Samuraïs.

Maître Jigoro KANO Fondateur de cet art martial en posa en 1882 les principes fondateurs en observant les branches chargées de neige et il fit le constat suivant « *le souple peut vaincre le fort* »…

Au **SEP JUDO**, la culture du judo est dans les gènes avec un Directeur Technique Thierry RODRIGUES 6ème Dan – 2008, passionné depuis plus de 50 ans.

Avec un parcours exemplaire, il a su transformer naturellement sa passion en profession, en s'entourant d'une équipe tout aussi passionnée et dévouée au Dojo, pour transmettre et mettre à disposition de tous les habitants des Pavillons et de ses environs, un centre d'apprentissage de cet art martial pour tous les niveaux.

Le **SEP JUDO** propose tout au long de l'année des cours de qualité avec des formateurs expérimentés et motivés dans différentes disciplines :

Le **KARATÉ DO** avec **Abdelkader OUCHENIR** 3ème Dan et Président de l'association, qui vous transmettra les secrets de cet art martial de façon à surmonter tous les obstacles tangibles et intangibles. Cet art d'autodéfense à mains nues permet de maîtriser l'attaque par surprise.

Avec **Jean-Marie LE SONN** 3ème Dan, l'**ÉVEIL-JUDO** pour les plus petits (4/5 ans) où le club propose une approche à l'initiation au judo qui contribue activement au développement physique et intellectuel de l'enfant. Une façon de faire du sport tout en s'amusant et en apprenant les bases de cette discipline.

Avec **Régis BAUDOIN** 3ème Dan, tous les mardis et jeudis de 19 h à 20 h, le **TAÏSO** n'aura plus de secret pour vous et sans le vouloir vous serez préparés à l'entraînement des *Judokas*. Le **TAÏSO** est aussi une alternative ludique à la gymnastique mais en mode plus soft car il n'y a ni chute, ni coup, ni action violente. C'est une discipline idéale pour prendre ou reprendre une activité sportive progressivement.

Le **JUJITSU** (voire Self-défense) est le prolongement de la pratique du judo. Celui-ci est basé sur la défense et nécessite un véritable engagement du corps mais aussi de l'esprit. Accessible à tous, il est fondé sur le contrôle de soi et de l'adversaire.

Avec **Benjamin ARSÈNE** 3ème Dan de Kendo et 5ème Dan de Sport Chanbara, il vous enseignera l'art du **KENDO** qui est la voie du sabre autrefois pratiqué par les Samuraïs. Le **KENDO** n'est pas seulement un art martial, il permet de développer sa force de caractère et sa détermination.

Le **SPORT CHANBARA** est l'onomatopée des bruits des sabres qui s'entrechoquent. Créé aux USA début des années 70, il permet de conjuguer toutes les disciplines issues du judo ; c'est un art martial très ludique qui s'inspire des combats des Samuraïs.

Toute l'équipe du bureau se tient à votre disposition pour toutes informations relatives aux différentes activités proposées et pour vous aider à mieux choisir votre discipline dans les meilleures conditions.

SEP Judo
Tél. : 01 41 55 03 24
ou 06 58 75 80 96
Courriel : contact.sepj@gmail.com

>> **PAGE 29** Décembre 2019

SEP TENNIS

Noël au SEP Tennis : des cadeaux pour toute la famille

Fêtez Noël au SEP Tennis… Doucement, doucement, il y en aura pour tout le monde.

Pour les enfants

Faites vivre 2 jours de Tennis et activités physiques et sportives dans une ambiance conviviale et familiale pour Noël.
2 jours où règneront plaisir, apprentissage, jeux, activités ludiques, temps calmes, défis sportifs et tournois pédagogiques.
2 jours avec un encadrement total par l'équipe enseignante du club. Orian, Nicolas et Luc-Aël sont passés experts dans l'art d'encadrer ces journées évènementielles, créatrices de lien.
Tous les clubs aux alentours envient le SEP Tennis, et nous comprenons pourquoi.

Lundi 23 et mardi 24 décembre :
De 9 h à 16 h 30, les enfants de 6 ans à 18 ans vivront 2 jours exceptionnels sous le signe de la fête.
Accueil possible dès 8 h 15, garde jusqu'à 17 h.
Un cadeau attendra tous les participants en cette période de joie.
Aucun niveau requis, débutants acceptés.
Tarif : 55 €
Possibilité de tennis uniquement les 2 jours de 10 h 30 à 12 h au tarif de 28 €.

Les parents, il y en a pour vous aussi

Et là, c'est un véritable cadeau que vous offre le SEP Tennis. Accrochez-vous !
Le SEP Tennis vous offre 1 heure de cours collectif afin de vous initier au tennis.
Vous avez toujours rêvé d'en faire, d'essayer. Mais vous n'avez jamais trouvé le temps. Vous en avez fait de manière occasionnelle, et avez envie de vous perfectionner l'espace d'un instant. C'est l'occasion de vivre une vraie séance de cours de tennis par un enseignant professionnel. N'hésitez pas à venir avec un ami, un membre de votre famille, un collègue et partager cet instant à 2.

Date : lundi 23 décembre
Créneaux proposés : 19 h, 20 h ou 21 h.
Offre s'adressant uniquement aux 19 ans et plus.
Pour réserver, appelez Dalibor au **06 19 02 09 10** ou envoyez un courriel à : contactseptennis@gmail.com.
Attention, nombre de places limitées.

Joyeux Noël au SEP Tennis.

Cross des écoles

Comme chaque année, les classes de CM1 et CM2 se sont réunies, courant novembre, sur la stade Léo Lagrange, pour participer au cross.

CM1

FILLES

Classement	Noms et prénoms	Temps (chrono)
1re	Léony CASSILINGOM (Monceau)	6' 56"
2ème	Ève FALIBOIS (Monceau)	7' 13"
3ème	Janis URBAIN (Brossolette)	7' 14"

GARÇONS

1er	Chahine BADJI (J. V. Daubié)	6' 06"
2ème	Noam ZOUARA (J. Macé)	6' 12"
3ème	Zakaria COULIBALY (J. V. Daubié)	6' 14"

CM2

FILLES

Classement	Noms et prénoms	Temps (chrono)
1re	Nadine DJOUAMBI (J. V. Daubié)	6' 36"
2ème	Nina GREGORIAN (Brossolette)	6' 46"
3ème	Maely MARTINVALET (Monceau)	6' 47"

GARÇONS

1er	Lyes BEKKAYE (Brossolette)	5' 38"
2ème	Malik DIABATE (J. Verne)	5' 48"
3ème	Yoann NGUYEN (Brossolette)	5' 49"

> Un coureur cycliste du Stade de l'Est Pavillonnais au championnat du monde sur piste

Du 12 au 16 octobre dernier, Jean-Pierre Guinebert, licencié au Stade de l'Est Pavillonnais, a participé à Manchester (GB) au championnat du monde de cyclisme Master sur piste.

Engagé sur trois épreuves, il a obtenu, dans les 2 premières, des résultats divers qui étaient loin de le satisfaire : 13ème sur la course « scratch » et 15ème sur le 500 mètres contre la montre, départ arrêté.

Il lui restait le sprint, son épreuve favorite. Confronté à 17 coureurs venus des 5 continents, il est parvenu, dans un premier temps, à se qualifier pour les 1/8ème de finale. Opposé à un anglais, il a franchi l'obstacle en 2 manches, se qualifiant ainsi aux quarts de finale. En 2 manches

également, il a battu un autre anglais, favori sur ses terres. Il est ainsi rentré dans le dernier carré pour franchir la porte des demi-finales. Opposé le lendemain à un australien, il a dû céder en 2 manches sèches ; la marche était trop haute. En petite finale pour la 3ème place, confronté à un américain, il a été battu de quelques centimètres, voyant s'échapper tout rêve de médaille.

Au pied du podium, il obtient une très méritoire 4ème place, concrétisant les énormes efforts consentis depuis plusieurs mois, pour acquérir ce niveau.

Bravo Jean-Pierre !

SEP CYCLISME

> Rendez-vous Loto

Le Team Cycliste du Stade de l'Est Pavillonnais organise, le dimanche 15 décembre 2019 à la salle Mozart, son traditionnel LOTO de Noël.

> Nombreux lots de valeur à gagner et un tirage enfants, spécial Noël.

> Ouverture des portes à 12h45 ; début des jeux à 14h.

Réservation recommandée au 06 64 27 69 63.

La Politique doit être vertueuse

Devant les critiques incessantes, nous sommes contraints de répondre aux rumeurs sur notre « frénésie de construire », et rétablir la Vérité.

La densification de 15 % des communes a été imposée par la Ministre Madame Cécile Duflot qui appartenait au gouvernement Hollande / Macron. Nous nous sommes battus pour limiter les constructions aux axes principaux de la commune et protéger ainsi la zone pavillonnaire qui représente 80 % de notre territoire, et qui est le poumon vert de notre Ville. Les discussions avec le Préfet furent âpres, il souhaitait densifier le boulevard Pasteur, ce qui aurait détruit une large partie de la zone pavillonnaire. Que les divers soutiens des Présidents Hollande et Macron aient l'outrecuidance de nous reprocher de bétonner est pour le moins inadmissible. En effet, ils ont soutenu cette loi qui nous menace d'amendes considérables (plus d'un million d'euros par an) si nous n'obtempérions pas avec, de plus, la reprise par le Préfet des permis de construire et des préemptions. Alors, messieurs les censeurs, un peu d'honnêteté et de réserve.

Nous avons toujours défendu le bien vivre dans notre Ville en préemptant des commerces qui fermaient pour pouvoir protéger l'activité commerciale locale en favorisant la pérennité d'une boucherie et d'une librairie à la Basoche, ainsi que d'un restaurant de qualité à Victor Hugo qui ouvrira avant la fin de l'année. Sans l'intervention de la puissance publique, ces commerces n'auraient pas pu exister. Après avoir fait racheter par un bailleur social, une boîte de nuit qui troublait gravement la sérénité des habitants, notre détermination à faire que notre commune reste une oasis dans ce département, demeure entière. Madame le Maire intervient en permanence auprès du commissariat pour qu'il se déplace sur les sites qui nous préoccupent, et éviter ainsi que la délinquance s'enkyste dans nos quartiers.

Malgré tous ces investissements, nous poursuivons la diminution de la dette, qui est passée, en 24 ans, de 32 à 10,7 millions d'euros.

La Politique a comme définition : la gestion de la cité. Elle doit être menée par des hommes et des femmes honnêtes qui se dévouent à leurs concitoyens, en menant des actions dans l'intérêt général. Les doubles discours et les arguments mensongers ne peuvent que discréditer leurs auteurs.

Les élus de la Majorité

Encore des économies sur les charges de personnels et des achats contestables de commerces.

Dans son arrêt du 7 mai 2012, le Conseil d'État a défini les modalités des expressions politiques en période préélectorale. Dans nos tribunes libres publiées dans le magazine municipal, nous informons nos concitoyens, comme nous le faisons depuis le début du mandat, de nos positions sur des questions locales. Cette information respecte le cadre juridique.

Nous voterons contre le budget supplémentaire 2019 pour deux raisons essentielles : la diminution des charges de personnel et certains choix d'investissement de la majorité. Une nouvelle fois la droite fait des économies sur les charges de personnel par des postes vacants non pourvus et un manque de remplacement dans certains services. Depuis plusieurs années, nous dénonçons une carence des embauches notamment pour la police municipale. Certains services publics ne sont plus accessibles tous les jours, les personnels sont peu remplacés. C'est pourquoi nous nous opposons à l'affaiblissement du service public dans notre ville.

Alors que la droite crie qu'il n'y a pas d'argent, que la commune est pauvre, elle accroît la dette de 800 000 euros. 575 000 euros soit 4 points d'impôts pour l'achat d'un bar situé Av V Hugo et d'une boucherie Av de Chanzy. Nous sommes évidemment favorables au maintien de l'activité commerciale dans les différents quartiers en intervenant sur les domaines qui relèvent des compétences de la ville : sécurité, voirie, mobilier urbain, animation ponctuelle, stationnement… Ce n'est qu'au terme de 25 ans de mandat que la droite s'intéresse à cette question ! Selon nous, il n'est pas du ressort d'une ville de devenir propriétaire de commerces. Une telle politique serait sans limite et coûterait très cher. L'expérience du restaurant « la ferme de l'Oncle Franck » vide depuis plusieurs années, atteste que c'est un mauvais choix. À ce sujet, la majorité de droite s'entête par des frais de toiture du restaurant pour 37 000 euros. Pour préserver l'avenir, nous aurions préféré acquérir des terrains pour construire des équipements publics, aménager des espaces verts, ou acheter un nouveau car.

S. Calisir, B. Deny et J-F Chleq
conseillers municipaux
de l'Opposition.

Texte remis le 13 novembre 2019.

Comment limiter les risques d'incendie domestique chez soi ? Comment réagir en cas d'incendie ?

Comment prévenir l'incendie

- Veillez à une installation électrique saine : le branchement de blocs multiprises en cascade peuvent provoquer une surcharge électrique et entraîner un départ d'incendie.
- Entretenez vos installations.
- Surveillez vos appareils électriques : évitez de les faire fonctionner en votre absence.
- Éteignez les flammes pour la nuit.
- Surveillez la cuisine : pas d'aliments sur le feu sans surveillance. Éteignez vos appareils après utilisation.
- Ne stockez pas de produits dangereux.
- Dans un immeuble, les parties communes doivent être dégagées pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie et ne pas alimenter le feu.
- Protégez vos enfants : rangez les allumettes et sensibilisez-les aux dangers et réflexes à adopter.

Que faire en cas d'incendie

- Appelez en urgence les sapeurs-Pompiers au 18 ou 112

Si le feu est en dehors de votre logement, restez dans votre appartement et n'ouvrez pas la porte (les fumées sont toxiques) : la porte coupe-feu vous protège 1 h 30 et les Pompiers arrivent sur place en 15 minutes : ils viendront vous chercher.

Si le feu est dans votre logement

Quittez les lieux au plus vite, **FERMEZ LA PORTE** (pour éviter la propagation du feu) et prenez uniquement vos clés (pour que les pompiers puissent rentrer facilement après). Ce n'est pas la peine d'habiller les enfants, au pire enroulez-les rapidement dans une couverture (laine ou coton mais pas synthétique).

Ne pas prendre l'ascenseur mais les escaliers

- Si je suis coincé dans une pièce, je mets du linge mouillé en bas des portes et je me couvre le visage avec un tissu mouillé
- Je n'ouvre pas les fenêtres.
- Je me mets à 4 pattes car la fumée monte vers le haut et je pourrais respirer plus facilement.
- Si les cheveux ou les vêtements de quelqu'un prennent feu, étouffer les flammes en l'enroulant d'une couverture ou d'une serviette.

La ville des Pavillons-sous-Bois recrute

Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance

- Médecin généraliste – Crèche Les Berceaux de l'Ourcq

Pôle santé/social :

- Conseiller en Économie Sociale et Familiale – Pôle Action sociale
- Dentistes – Centre Municipal de Santé
- Médecin généraliste – Centre Municipal de Santé

Police Municipale :

- Agent Point école
- Policier Municipal

Direction des Services Techniques

- Gardien d'école – Service Bâtiments
- Responsable Gestion technique de proximité – Service Technique Municipal
- Agent des espaces verts – Espaces verts
- Responsable du magasin, Adjoint au Responsable régie bâtiments et garage
- Agent propreté – Service Propreté

Bibliothèque :

- Directeur/Directrice de la Bibliothèque

Conservatoire :

- Musicien intervenant DUMI option musique

Direction Générale Adjointe Ressources internes

- Gestionnaire juridique – Direction Juridique
- Secrétaire (CDD 6 mois) – Direction Juridique
- Gestionnaire Ressources Humaines – Direction des Ressources Humaines
- Responsable Carrières et paie – Direction des Ressources Humaines
- Assistant suivi budgétaire et comptable – Direction de Finances

Services à la population :

- Conservateur des cimetières
- Agent Cimetière (CDD 3 mois)

Direction commerce :

- Manager Centre-ville

Retrouvez l'intégralité des offres d'emploi sur le site de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr et postulez en ligne

Association Réseau Bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Ile-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite.
Le centre restera opérationnel jusqu'au dimanche 17 février 2020.

Des standardistes spécialisés communiqueront les coordonnées :
• **des kinésithérapeutes** disponibles à leurs cabinets, les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Pour cela, il faudra composer le **0820 820 603**.
Ce numéro fonctionne dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.
• **des médecins** disponibles 7j/7. Pour cela, il faudra composer le **0820 800 880**.
Ce numéro fonctionne de 9h à 23h.

Urgences médicales

MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15

URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24 H SUR 24
- Hôpital Verdier – Bondy – **01 48 02 66 66**
- Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
  De 9 h à 21h – 7j/7 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- Hôpital Privé de l'Est Parisien – 11 boulevard de la République Aulnay-sous-Bois.
  Le service des Urgences est ouvert 24h/24 – 7j/7 et joignable au **01 48 19 33 34**

URGENCES MÉDICALES DE NUIT : En l'absence de médecin, contacter le commissariat de Bondy. **Tél. 01 48 50 30 00**

Permanence des chirurgiens-dentistes après 19 h : 01 48 36 28 87

AMBULANCES : Ambulances 25 avenue JF. Kennedy – Les Pavillons-sous-Bois
Tél : **01 48 54 21 10**

Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur les pharmacies ouvertes en Île-de-France, notamment les pharmacies de garde les dimanches, les jours fériés et la nuit.

MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr) est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

Pharmacies : gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21 h

PHARMACIE DE L'EUROPE **01 48 47 42 97**
112 avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert 7j/7 de 8 h à 21 h et de 9 h à 20 h les dimanches et les jours fériés

Téléphones utiles

COMMISSARIAT DE BONDY : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
POLICE MUNICIPALE :
Maison des Services Publics allée de Berlin
Tél. : **01 48 02 75 37**
Permanence technique de la Ville : Tél. : **01 48 48 20 94**

POLICE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

AOÛT 2019
- Emmanuel, Jean-Noël DRÉANO et Nathalie, Isabelle, Jeannine NÉHOUT

SEPTEMBRE 2019
- Ludovic, Sébastien QUELESNE et Mariama, Loeticia GBEDJI
- Michel, Daniel PARIS et Aldjia NAHI
- Georges DEVECI et Samantha, Petra ATLINDAGOGLU
- Mohamed, Redha CHABOUR et Miranda AYADI
- Karim DERRAS et Frédérique, Nicole, Pascaline, Élisabeth LONGHI
- Narcisse, Anne, Cerdan BOUCARD et Florentine, Marie-Hélène KANCEL
- Angelo, Joachim, Thierry MACCOTTA et Amélie, Marie, Marguerite REVERDY
- Franck, Jean, Claude JULIEN et Isabel, Maria GONÇALVES LOPES
- Hasan OZ et Asli TÜRKMEN
- Mike, Ruben DERAÏ et Vanessa, Lydia, Nadine TIHAR
- Irsel HAMMAMI et Aurélie, Céline NOTEUIL

NAISSANCES

FÉVRIER 2019
- Ana, Ouahiba, Vasco RISTORI née le 13 février 2019

JUILLET 2019
- Paolina BARTHES née le 9 juillet 2019
- Sofian SHETEWY né le 12 juillet 2019

AOÛT 2019
- Dominic, Valentin VASILE né le 17 août 2019
- Enzo, Américo LOUVIER né le 27 août 2019

SEPTEMBRE 2019
- Joshua, Gabin CLOTILDE né le 17 septembre 2019

La Poste : nouveaux horaires

Depuis le 7 octobre 2019, les horaires du bureau de Poste situé 21 allée Robillard ont été modifiés : **ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h.**

laforêt

Estimation offerte sous 24h.

Téléphone: 01.41.64.98.72
118, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois.

5 bonnes raisons de s'adresser à nous
pour estimer votre bien immobilier

Depuis juillet 2000 sur la commune pour mieux vous servir...

VENTES • ACHATS • SUCCESSIONS • ESTIMATIONS GRATUITES

IMMO 5

www.agencesimmo5.com 01 48 02 00 21

SeLoger · LOGIC-IMMO.COM · A VENDRE A LOUER · MeilleursAgents · Pap-immo · Opinion

AGENCE AGRÉÉE SNPI — IMMO 5 — AGENCE AGRÉÉE SNPI

25, avenue Victor Hugo - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

01.48.02.00.21 - www.agencesimmo5.com

BON POUR
UNE ESTIMATION OFFERTE

Nom :

Type de bien :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Mon projet : ☐ Vendre un bien ☐ Louer un bien

Je souhaite rencontrer un conseiller pour une estimation gratuite :
- Directement à nos bureaux ouverts 6 jours sur 7
- En nous retournant le coupon par courrier
- En nous effectuant une demande directement par e-mail : *pavillons@agencesimmo5.com*

Gratuite · Rapide · Proximité · Juste prix · Satisfaction

MONOPRIX

DÉCOUVREZ
LA LIVRAISON
QUI VOUS
DÉLIVRE

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE
DÈS 50€ D'ACHATS AVEC LA CARTE*

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
PLACE OISSERY FORFRY
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H00 À 20H00
ET LE DIMANCHE DE 9H00 À 13H00
P 1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

* Hors forfait préparation 2 €. Voir conditions de la livraison à domicile et d'adhésion à la Carte de Fidélité Monoprix en magasin et sur monoprix.fr. Monoprix - SAS au capital de 78 365 040 € - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre – ROSA-PARK – Pré-presse : elpev